

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

**MENTION « LANGUES, LITTÉRATURES ET
CIVILISATIONS ETRANGÈRES ET RÉGIONALES »**

**Parcours : PLURIEL - PLURilinguisme et Interculturalité dans
les espaces de langues romanes**

Parcours : Études hispanophones

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Master 2

Parcours : Espagnol

LIVRET 2026 – 2027

SOMMAIRE

Calendrier universitaire	4
Mention LLCER, Parcours Pluriel	5
Mention LLCER, Parcours Études hispanophones	16
Mention MEEF second degré, Parcours Espagnol	28

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant-es sont invité-es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (My UJM).

CALENDRIER RÉUNIONS DE RENTRÉE

Les réunions de rentrée permettent de diffuser les emplois du temps, qui sont également consultables sur MyUJM.

Les plans des campus sont disponibles sur le site internet de l'université :

[Accueil - Université Jean Monnet \(univ-st-etienne.fr\)](http://univ-st-etienne.fr)

Réunion Pix + Certification en langues + Insertion professionnelle à 13h en Pap_A011

**Réunion de rentrée Master 1 Pluriel
le jeudi 3 septembre 2026 à 13h30 en Pap_A 131**

**Réunion de rentrée Master 2 Etudes Hispanophones
le jeudi 3 septembre 2026 à 15h00 en Pap_A 131**

**Réunion de rentrée Masters 2 Meef espagnol
le jeudi 3 septembre 2026 à 15h00 en Pap_A 131**

Merci de vérifier d'éventuels changements sur le site de la faculté ALL, rubrique actualités

Début des cours : le 07 septembre 2026

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

Semestres impairs :

Cours du lundi 07 septembre au samedi 05 décembre 2026 (12 semaines).

Rattrapage des cours du 07 décembre au 12 décembre 2026

Examens terminaux session une du 04 janvier au 15 janvier 2027

Semestres pairs :

Cours du lundi 18 janvier au samedi 17 avril 2027 (12 semaines).

Rattrapage des cours du 26 avril au 30 avril 2027

Examens terminaux session une du 10 mai au 21 mai 2027

La deuxième session (rattrapage) des examens terminaux des semestres pairs et impairs se déroulera du 21 juin au 30 juin 2027

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du 26 octobre au 01 novembre 2026

Noël : du 21 décembre 2026 au 03 janvier 2027

Hiver : du 22 février au 28 février 2027

Printemps : du 19 avril au 25 avril 2027

1/ Mention LLCER : PLURIEL - PLURilinguisme et Interculturalité dans les espaces de langues romanes

Responsables : Raphaële DUMONT et Emmanuelle RIMBOT raphaele.dumont@univ-st-etienne.fr emmanuelle.rimbot@univ-st-etienne.fr

Objectifs

Ce Master Langues, littératures, Civilisations étrangères et régionales vise à fournir à l'étudiant-e la connaissance approfondie des langues romanes (Espagnol, Italien et Portugais) et des cultures auxquelles elles sont liées, dans une approche interculturelle.

Mots-clés : langues, culture, interculturelité, intercompréhension, traduction/médiation linguistique, médiations culturelles

Il propose :

- Une **immersion dans la richesse des langues romanes** (espagnol, français, italien, portugais) et des cultures des territoires qui leur sont liés (Afrique, Amérique, Asie, Europe).
- Une **ouverture** sur les métiers de la **médiation culturelle**.
- **Des expériences à l'international** grâce aux mobilités d'études de stage.
- Une approche ouverte sur l'**interculturalité** et le **plurilinguisme**.

Structure

Aux semestres 1 et 2, la structure est la suivante

Bloc 1/ Langues et cultures romanes : Des enseignements de langue et de médiation linguistique adossés à la culture qui favoriseront les transferts d'une langue à l'autre.

Bloc 2/ Langues en contact. Interculturalité et intercompréhension : des cours de spécialisation portant sur l'histoire des langues romanes, l'interculturalité et l'intercompréhension, ainsi que sur les phénomènes de circulation, les enjeux des politiques culturelles, éducatives et linguistiques au sein des différents territoires.

Bloc 3 : Professionnalisation : Une ouverture vers le monde professionnel, en particulier vers les domaines des relations internationales, de la coopération, du droit et de la médiation culturelle.

Modalités

- Une année d'étude complète dans l'université d'appartenance
- Une mobilité d'études obligatoire au semestre 3 dans l'une des universités partenaires.
- Une mobilité de stage obligatoire au semestre 4 (minimum 200h) dans l'un des espaces de langue romane de la formation.
- Enseignements dispensés dans les 4 langues de la formation – français, espagnol, italien, portugais.
- Séminaires spécialisés réguliers, dispensés par des enseignants en mobilité, entre les 4 universités partenaires
- Formation à la langue anglaise appliquée à la collaboration internationale, au management de projets culturels et au management d'équipes plurilingues et pluriculturelles

Pour qui ?

Conditions d'admission :

1. Être titulaire d'un diplôme équivalent bac +3
2. Mentions de licences conseillées : DNL Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ; DNL Langues étrangères appliquées ; DNL Études culturelles ; DNL Etudes européennes et internationales ; DNL Lettres, Langues
3. Mentions de Licences Professionnelles conseillées : LP Gestion de projets et structures artistiques et culturels ; LP Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles, LP Guide conférencier
4. Niveau C1 dans la langue d'étude (Langue 1 : français,) ; niveau B2 en Langue 2 ; niveau B1 en Langue 3 ; niveau débutant ou A1 en Langue 4, dans les trois autres langues (espagnol, italien, portugais)
5. Des étudiants d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier après passage devant la Commission pédagogique du département d'espagnol.

Et après ? Débouchés

Métiers de la communication interculturelle et des relations internationales

Chargé de mission interculturelle

Coordinateur / Promoteur de projets européens / internationaux

Responsable des relations internationales (institutions culturelles, ONG, associations)

Culture, patrimoine et tourisme

Médiateur culturel et interculturel

Responsable de projets culturels

Chargé de mission dans des centres culturels (alliances françaises, instituts culturels, etc.)

Guide-conférencier spécialisé dans les cultures romanes

Ingénieur et chargé de projets dans un contexte plurilingue et pluriculturel (secteurs associatif, événementiel, de la culture...)

Enseignement et formation

Enseignant (français, espagnol, italien, portugais) hors Education nationale

Formateur en interculturalité / communication interculturelle

Concepteur de contenus pédagogiques multilingues

Recherche et doctorat

Doctorat en vue d'une carrière dans l'enseignement supérieur ou la recherche.

Domaines transversaux possibles

Édition

Organisations internationales (UE, Unesco...)

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

	CM	TD	RÉGIME CONTINU	RÉGIME BLOQUÉ	RATTRAPAGE	ECTS
S1. BLOC 1 - Langues et cultures						10
1.1. Stratégies rédactionnelles/ communicationnelles		12	Oral CC	Oral	Oral	2
1.2. Langues étrangères 1, 2 et 3 appliquées à la culture		36	Écrit et oral CC	Écrit	Oral	4
1.3. Renforcement en langues (espagnol, italien, portugais)		18	CC Pratique	Non	Non rattrapable	2
1.4. Culture et engagement politique XXe-XXIe siècle	8	12	Oral CC	Oral	Oral	2

	CM	TD	RÉGIME CONTINU	RÉGIME BLOQUÉ	RATTRAPAGE	ECTS
S1. BLOC 2 - Langues en contact						10
2.1. Histoire des langues romanes		12	Écrit CC	Écrit	Oral	2
2.2. Politiques linguistiques et éducatives	12	12	Écrit et oral CC		Oral	2
2.3. Politiques, institutions et médiations culturelles 1 : Construction des cultures européennes	8	12	Écrit CC	Écrit	Oral	2
2.4. Conception et coordination de projets interculturels 1		18	Écrit et oral CC	Non	Oral	2
2.5. Séminaire de recherche		4	Écrit CC	Écrit	Non rattrapable	2

	CM	TD	RÉGIME CONTINU	RÉGIME BLOQUÉ	RATTRAPAGE	ECTS
S1. BLOC 3 - Professionnalisation						10
3.1. Ingénierie de projets internationaux 1		12	CC Pratique	Non	Non rattrapable	2
3.2. Conception d'un projet culturel		6	CC Pratique	Non	Non rattrapable	2
3.3. Séminaires transversaux	16	12	CC Pratique	Non	Non rattrapable	2
3.4. Anglais appliqué à la culture		18	Écrit CC	Écrit	Écrit	2
3.5. Insertion pro (Préparation au stage)		6	CC Pratique	Non	Non rattrapable	2

MASTER PLURIEL – SEMESTRE 1

BLOC 1 : LANGUES ET CULTURES

1.1. Stratégies communicationnelles / rédactionnelles M. DEL VECCHIO	12TD
1.2. Langues étrangères 1, 2 et 3 appliquées à la culture 12TD Mme FRÉJAVILLE / Mme RIMBOT 12TD Mme RIMBOT / M. JIN 12TD M. JIN / M. GUEDES DE OLIVEIRA	36TD
1.3. Renforcement en langues (espagnol, portugais, italien) Modules en ligne	18TD
1.4. Culture et engagement politique XXe-XXIe 4CM et 6TD Mme CHIROL TO 4CM et 6TD M. AVARELLO	8CM et 12TD

BLOC 2 : LANGUES EN CONTACT

2.1. Histoire des langues romanes 6TD M. DEL VECCHIO 6TD M. GUEDES DE OLIVEIRA	12TD
2.2. Politiques linguistiques et éducatives Mme JEANNOT PIÉTRO	12CM et 12TD
2.3. Politiques, institutions et médiations culturelles 1 : Construction des cultures européennes 4CM ET 6TD Mme KAPPES LE MOINGT 4CM ET 6TD Mme RIMBOT	8CM et 12TD
2.4. Conception et coordination de projets interculturels 1 Mme PICCOLI	18TD
2.5. Séminaire d'initiation à la recherche M. DEL VECCHIO	4TD

BLOC 3 : PROFESSIONNALISATION

3.1. Ingénierie de projets internationaux 1	12TD
3.2. Conception d'un projet culturel Mme FRÉJAVILLE	6TD
3.3. Séminaires transversaux	16CM et 12TD
3.4. Anglais appliqué à la culture Mme DALLÈS MARÉCHAL	18TD
3.5. Insertion pro (préparation au stage) Mme RIMBOT / Mme DUMONT	6TD

Titre du cours Stratégies communicationnelles M1	ALL UJM
Présentation Pratique de l'expression orale, stratégies oratoires, prise de parole en continu et en interaction. Compétences acquises A l'issue du cours, les étudiants savent organiser leur propos, structurer leur prise de parole, s'adapter à un contexte déterminé. Programme Études de cas et mises en situations. Modalités d'enseignement TD Modalités d'évaluation Contrôle continu oral Bibliographie et ressources pédagogiques Dossiers supports élaborés à bases d'articles, de documents audios ou audiovisuels issus de la presse écrite et orale.	Crédits ECTS 2 Niveau du cours Titulaires d'une licence Public cible M1 Attendus, prérequis Niveau minimum requis L3 Langue d'enseignement Français Durée 18 heures Calendrier Semestre 1 Modalités de suivi Présentiel Lieu d'enseignement Campus Denis Papin ----- Nom de l'enseignant G Del Vecchio

Culture et engagement politique XX - XXI	Anouk Chirol To
Présentation Fascisme, franquisme et leurs résurgences actuelles Programme Présentation des similitudes et différences entre fascisme et franquisme. La perception du fascisme actuellement (à partir de la BD <i>Todos nazis</i> de Aleix Saló), le parti politique Vox, le Valle de Cuelgamuros... Etude de documents (textes, documents iconographiques et audiovisuels) Modalités d'enseignement 4 CM et 6 TD L'IA n'est pas autorisée Bibliographie et ressources pédagogiques Espace Moodle Eco Umberto, <i>Reconnaitre le fascisme</i> Francesc-Marc Alvaro, <i>El franquismo en tiempos de Trump</i> Saló Aleix, <i>Todos nazis</i>	Calendrier Semestre 1 Attendus, prérequis Licence Modalités d'évaluation Contrôle continu Compétences acquises A l'issue du cours, les étudiants savent reconnaître les caractéristiques du franquisme et voir les similitudes et différences avec le fascisme. LIEU DE LA FORMATION Site Denis Papin, 21 rue Denis Papin. LANGUE DE LA FORMATION Français et espagnol MODALITÉS DE LA FORMATION Présentiel. MODALITÉS DE LA FORMATION L'enseignement s'adresse aux étudiants inscrits dans la formation

Titre du cours Histoire des langues romanes M1	ALL UJM
Présentation Confluences et influences dans le processus d'évolution des langues romanes. Modalités de latinisation des substrats à l'origine des langues romanes. Analyse linguistique diachronique. Compétences acquises À l'issue du cours, les étudiants savent retracer les grandes étapes de l'évolution des langues romanes, procéder à une étude diachronique en morphosyntaxe nominale et verbale, retracer l'évolution phonétique d'un mot, différencier phonétique et phonologie. Programme Les commentaires diachroniques sont effectués à partir d'extraits tirés de la production textuelle du moyen-âge à nos jours. Modalités d'enseignement CM et TD Modalités d'évaluation Contrôle continu Commentaire linguistique d'un texte rédigé dans une des langues romanes. Bibliographie et ressources pédagogiques Lathrop, <i>Curso de gramática histórica española</i>, Barcelona, Ariel, 1995. Darbord et Pottier, <i>La langue espagnole, éléments de grammaire historique</i>, Paris, Nathan, 1988 (ou l'une des très nombreuses rééditions). Rafael Lapesa, <i>Historia de la lengua española</i>, Madrid, Gredos, 2001.	Crédits ECTS 2 Niveau du cours M1 Public cible Etudiants titulaires d'une L3. Attendus, prérequis Niveau L3 requis Langue d'enseignement Français Durée 9h CM et 9h TD Calendrier Semestre pair Modalités de suivi Présentiel Lieu d'enseignement Campus Denis Papin ----- Nom de l'enseignant G Del Vecchio

Titre du cours Formation à la recherche	ALL UJM
Présentation Présentation des domaines de recherche, identification et localisation de ressources, organisation et fonctionnement d'une unité de recherche, normes rédactionnelles, références bibliographiques. Compétences acquises A l'issue du cours, les étudiants savent délimiter une thématique, sélectionner un corpus, mobiliser les ressources disponibles, élaborer une bibliographie. Programme Études de cas. Modalités d'enseignement TD Modalités d'évaluation Remise d'un compte rendu présentant l'intérêt du sujet retenu, une introduction suivie d'une problématique, les premières références bibliographiques mobilisées. Bibliographie et ressources pédagogiques Christophe Cosker, <i>L'Atelier du chercheur en littérature</i> DOI: https://doi.org/10.58282/acta.12496 Yves Chevrel et Yen-Mai Tran-Gervat, <i>Guide pratique de la recherche en littérature</i>, Paris, Sorbonne nouvelle, 2018	Crédits ECTS 1 Niveau du cours Titulaires d'une licence Public cible M1 Attendus, prérequis Niveau minimum requis L3 Langue d'enseignement Français Durée 6 heures Calendrier Semestre 1 Modalités de suivi Présentiel Lieu d'enseignement Campus Denis Papin ----- Nom de l'enseignant G Del Vecchio

SEMESTRE 2

	CM	TD	RÉGIME CONTINU	RÉGIME BLOQUÉ	RATTRAPAGE	ECTS
S2. BLOC 1 - Langues et cultures						10
1.1. Stratégies communicationnelles / rédactionnelles		12	Écrit CC	Écrit	Écrit	2
1.2. Langues étrangères 1, 2 et 3 appliquées à la culture		36	Écrit et oral CC	Écrit	Oral	4
1.3. Renforcement en langues étrangères (espagnol, italien, portugais)		18	CC Pratique	Non	Non rattrapable	2
1.4. Culture et globalisation XXe-XXIe siècle	8	12	Oral CT	Oral	Oral	2

	CM	TD	RÉGIME CONTINU	RÉGIME BLOQUÉ	RATTRAPAGE	ECTS
S2. BLOC 2 - Langues en contact						9
2.1. Histoire comparée des espaces de langues romanes	8	12	Écrit CT	Écrit	Oral	3
2.2. Politiques, institutions et médiations culturelles 2 : Tourisme et patrimoine naturel et culturel	8	12	Écrit CT	Écrit	Oral	3
2.3. Conception et coordination de projets interculturels 2		18	Écrit et oral CC	Non	Oral	3

	CM	TD	RÉGIME CONTINU	RÉGIME BLOQUÉ	RATTRAPAGE	ECTS
BLOC 3 - Professionnalisation						11
3.1. Ingénierie de projets internationaux 2		18	CC Pratique	Non	Non rattrapable	2
3.2. Conception d'un projet culturel		6	CC Pratique	Non	Non rattrapable	3
3.3. Projets numériques appliqués à la culture		18	CC Pratique	Pratique	Non rattrapable	2
3.4. Anglais appliqué à la culture		18	Écrit CC	Écrit	Écrit	2
3.5. Insertion pro et stage court			Oral CC	Non	Non rattrapable	2

BLOC 1 : LANGUES ET CULTURES

- | | |
|--|--------------------|
| 1.1. Stratégies rédactionnelles / communicationnelles | 12TD |
| Mme SOUVIGNET | |
| 1.2. Langues étrangères 1, 2 et 3 appliquées à la culture | 36TD |
| 12TD Mme FRÉJAVILLE / Mme SCHAEVERBECKE | |
| 12TD Mme DUMONT / M. AVARELLO | |
| 12TD M. GUEDES DE OLIVEIRA / M. AVARELLO | |
| 1.3. Renforcement en langues (espagnol, portugais, italien) | 18TD |
| Modules en ligne | |
| 1.4. Culture et globalisation XXe-XXIe siècle | 8CM et 12TD |
| 4CM et 6TD Mme NICOU | |
| 4CM et 6TD Mme FREJAVILLE | |

BLOC 2 : LANGUES EN CONTACT

- | | |
|--|--------------------|
| 2.1. Histoire des espaces de langues romanes | 8CM et 12TD |
| 6TD Mme FREJAVILLE | |
| 6TD Mme RIMBOT | |
| 2.2. Politiques, institutions et médiations culturelles 2 | 8CM et 12TD |
| Tourisme et patrimoine naturel et culturel | |
| 4CM et 6 TD M. RASMI | |
| 4CM et 6TD Mme SOUVIGNET | |
| 2.3. Conception et coordination de projets interculturels 2 | 18TD |
| Mme FREJAVILLE | |

BLOC 3 : PROFESSIONNALISATION

- | | |
|--|--------------|
| 3.1. Ingénierie de projets internationaux 2 | 18 TD |
| Bureau des Relations internationales | |
| 3.2. Conception d'un projet culturel | 6TD |
| Mme PICCOLI | |
| 3.4 Projets numériques appliqués à la culture | 18TD |
| M.FLITI | |
| M. AVARELLO | |
| 3.5. Anglais langue appliquée à la culture | 18TD |
| Mme DALLES MARECHAL | |
| 3.6. Insertion pro et stage court | |

Politiques, institutions et médiations culturelles 2 : Tourisme et Patrimoine naturel et culturel <i>Les montagnes : un patrimoine controversé</i> Master PLURILL	Jacopo Rasmi
Présentation Ce cours interrogera l'espace géographique, social et économique de la montagne européenne - notamment celle française et italienne - en tant qu'objet de tourisme et patrimonialisation. C'est un objet dont la fragilité se manifeste aujourd'hui par son exposition aux problématiques écologiques et extractives. Quels modèles ont caractérisé ce territoire au cours du siècle dernier ? Quels imaginaires ont été cultivés à ce propos ? Sont-ils soutenable ou souhaitable ? Le cours proposera d'observer la montagne comme un environnement tendu au sein de dilemmes et intérêts divergents à débattre ensemble. Il proposera de cartographier les controverses qui caractérisent ces univers en mutation à partir du pivot du tourisme et du sport. Programme Axes principaux : * Fabrication d'un usage sportif de la montagne et de son économie touristique de masse * Médialisation du territoire alpin et fabrication d'imaginaires collectifs * Mutation de la haute et moyenne montagne en situation de réchauffement climatique * Controverses autour des projets actuels et anciens d'exploitation de ressources naturelles dans l'espace de la montagne Modalités d'enseignement CM/TD Bibliographie et ressources pédagogiques <i>Bibliographie</i> * <i>Le mal des montagnes : un monde à réinventer</i>, Reporterre/La revue dessinée, 2025 * Malek Bouhaouala, Marie-Christine Fourny, Stéphane Gal (dir), <i>La montagne en question(s) : enjeux et controverses à partir des Alpes</i>, UGA Press, 2023 * Roberto Mantovani, <i>Ciak, si scala! Storia del film di alpinismo e arrampicata</i>, CAI, 2020 * Clemence Seurat & Thomas Tari, <i>Controverses Mode d'emploi</i>, Presses de Sciences Po, 2021 * <i>Journal of Alpine Research</i> (numéros en ligne)	Calendrier Semestre 2 10 heures 7 semaines Mercredi matin Attendus, prérequis Aucun prérequis obligatoire. Une connaissance de la langue italienne peut être utile. Modalités d'évaluation CC Compétences acquises Questionner les représentations d'un territoire Analyser une situation socio-économique par la méthode cartographie des controverses Historiciser les phénomènes socio-économiques Effectuer une recherche documentaire multimédia Développer un débat prospectif

2/ Mention LLCER, Études hispanophones

Responsable : Emmanuelle SOUVIGNET – emmanuelle.souvignet@univ-st-etienne.fr

Il s'agit d'un Master spécifiquement Recherche qui prépare notamment les étudiants à une poursuite en Doctorat.

La mention langues, littératures, civilisations étrangères et régionales vise à fournir à l'étudiant.e la connaissance approfondie d'une langue et de la culture à laquelle elle est liée, ainsi qu'un niveau de qualification dans le domaine disciplinaire qui est le sien.

Année 2 du master

- Perfectionner les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire et maîtrise des deux langues.
- Acquérir des connaissances de plus en plus spécialisées dans le domaine de recherche (littérature, histoire, image).
- Maîtriser les outils théoriques et critiques nécessaires à la recherche.
- Ouverture à l'international des volets pédagogiques et scientifiques avec possibilité d'une double diplomation.
- **L'année 2 du Master « études hispanophones » se déroule en distanciel sur la base de cours asynchrones.**

Pour qui ?

Conditions d'admission

- Pour le M2, être titulaire d'un Master 1 d'espagnol ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Pour s'inscrire en Master 2, il est indispensable d'obtenir l'accord d'un-e directeur/directrice de recherche du département d'espagnol.
- Des étudiant.es d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier après passage devant la Commission pédagogique du département d'espagnol.

Et après ?

Débouchés

- Poursuite d'études en Doctorat (possibilité de cotutelle à l'international Espagne et Amérique hispanique)
- Préparation des concours, notamment du CAPES et de l'Agrégation d'espagnol
- Poursuite d'études en Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction à l'Université Jean Monnet (cette possibilité est offerte aux étudiant.es ayant validé un Master 1 LLCER Espagnol de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction : se reporter aux pages suivantes qui présentent la liste des cours de l'option Traduction)
- Poursuite dans des Ecoles Supérieures de Traduction et Interprétariat ou de Journalisme
- Divers concours pour l'Administration publique française, les Institutions européennes et des Organismes internationaux
- Secteur privé : entreprises ayant des relations internationales

MASTER Études hispanophones - ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3 (30 Ects)

Acquérir les méthodologies de la recherche - Utiliser les outils numériques pour la production et le transfert des connaissances							
Formation Bloc 1 Langue des arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Lexicologie de spécialité	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	2	1
Etudes comparées de linguistique sémiotique	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	2	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés							
Bloc 2 Artistes/œuvres des mondes espagnol et latino-américain	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 1
Arts du mouvement (audiovisuel, TV, cinéma, documentaires, spectacle vivant, dessin animé)	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	5	1
Arts et supports matériels (dessin, gravure, BD, peinture...) et numériques (dispositifs écraniques)	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	5	1

Communication spécialisée pour le transfert des connaissances							
Bloc 3 Connaissance des contextes politiques du monde des arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Contextes institutionnels du monde des médias	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	3	1
Contextes muséographiques	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	3	1

Développer et intégrer des savoirs spécialisés 1							
Bloc 4 Etudes transdisciplinaires des arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 1
Théorie approches intermédiaires (Texte/image)	8		Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	4	1
Mouvements convergents (Mouv. littéraires et artistiques) Convergences. Réécriture transmédiatale	4	6	Exercices en cours de semestre		Ecrit 2 h	4	1

Construire son projet professionnel							
Bloc 5 Projet professionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Module insertion professionnelle			Validation du module			2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 4 (30 Ects)

Construire son projet professionnel							
Bloc 1 Mémoire de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 30	Coef. 3
Suivi de mémoire et soutenance			Soutenance		Soutenance	30	1

PROGRAMME DU MASTER 2 Études hispanophones
SEMESTRE 3 Enseignements asynchrones

Enseignements asynchrones

BLOC 1 : Langue des arts

Lexicologie de spécialité

8h CM

Mme FRÉJAVILLE

Approche du domaine de la lexicologie de spécialité par l'épistémologie et les méthodes de l'histoire conceptuelle. Outils méthodologiques pour l'analyse de la production et de la circulation des concepts dans les espaces ibériques et latino-américaines.

Etudes comparées de linguistique sémiotique

4h CM + 6h TD

Mme FRÉJAVILLE

Utilisation d'outils numériques pour la production et le transfert des connaissances.

BLOC 2 : Artistes/œuvres des mondes espagnol et latino-américain

Arts du mouvement

4h CM + 6h TD

Mme DUMONT

Las danzas de conquista

Arts et supports matériels

4h CM + 6h TD

Mme CHIROL TO

Rupture et transgression en Espagne dans les années 1970 et début des années 1980. L'exemple de la photographie.

BLOC 3 : Connaissance des contextes politiques du monde des arts

Contextes institutionnels du monde des médias

8h CM

Mme KAPPÈS-LE MOING

Le musée du Prado

Contextes muséographiques

8h CM

Mme RIMBOT

Stratégies muséographiques en Amérique latine : discours et contre-discours sur la nation.

BLOC 4 : Etudes transdisciplinaires des arts

Théories approches intermédiales

8h CM

M. MARIGNO

Aproximación teórica a la intermedialidad

Mouvements convergents

4h CM + 6h TD

Mme RIMBOT

« Intertextualité et inter picturalité dans la Nouvelle Chanson et le muralisme au Chili, 1965-1995. »
Dans le Chili des années 1960 aux années 1990, ont émergé divers mouvements artistiques convergents de contestation sociale et de construction identitaire et mémorielle. Le théâtre, la danse, le cinéma, la chanson, les arts plastiques, la photographie, ont constitué des pratiques convergentes tant sur le plan artistique que sur le plan politique. Nous nous centrerons cette année sur les liens étroits qu'on tissé artistes de la *Nueva Canción* et du *Canto Nuevo* et artistes des Brigades muralistes au cours du processus d'accession de la gauche au pouvoir puis de l'établissement de la dictature militaire au Chili.

BLOC 5 : Projet professionnel

Insertion professionnelle Cap Avenir : la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

a. **L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet au Palais des Congrès le 30/11.

Les étudiant.e.s rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.

b. Une **demi-journée CapAvenir**

Les contenus incluront l'utilisation des réseaux sociaux et la réalisation de CV vidéo en langue étrangère.

c. Participer à la **journée des métiers** (en attente de confirmation de CapAvenir)

Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant.e.s (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

PROGRAMME DU MASTER 2 Études hispanophones
SEMESTRE 4

BLOC 1 : Mémoire de recherche

Suivi de mémoire et soutenance

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret.

BLOC 2 - Arts et supports matériels	Faculté Arts, Lettres, Langues
Présentation La revue de photographie espagnole <i>Nueva Lente</i> Compétences acquises A l'issue du cours, les étudiants: -ont des connaissances sur l'évolution de la photographie espagnole depuis le franquisme jusqu'aux années 1980 -connaissent quelques photographes espagnols -savent analyser une photographie -sont capables d'organiser une réflexion à partir d'un sujet donné Programme 1. El contexto fotográfico español desde la posguerra 2. La revista <i>Nueva Lente</i> 3. Fotógrafos y obras Modalités d'enseignement Enseignement à distance qui combine CM et TD (4CM et 6TD) Modalités d'évaluation Contrôle continu: 2 devoirs à rendre pendant le semestre Session 2: un écrit de 2h Bibliographie et ressources pédagogiques <u>Corpus :</u> Revista <i>Nueva Lente</i> de 1971 a 1980 <u>Sobre la historia de la fotografía española y la revista <i>Nueva Lente</i></u> AAVV, <i>Nueva Lente. Inicio y desarrollo de la fotografía de creación en España</i>, Jornadas de estudio, Madrid, Canal de Isabel II, octubre 1993. AAVV, <i>El papel de la fotografía. AFAL, Nueva Lente, PhotoVisión</i>, Madrid, BNE, Caja Madrid, 2005. CHIROL, Anouk, « La revue <i>Nueva Lente</i> : transition photographique en Espagne dans les années 1970 », in MÉGÉVAND, Sylvie et MENDIBOURE, Jean-Michel, <i>Transitions, transgressions dans l'iconographie hispanique moderne et contemporaine</i>, Toulouse, Lansman, Collection Hispania, 2006, p. 139-146. CONESA, Héloïse, <i>La photographie espagnole contemporaine de 1970 à 2010 : miroir d'un pays en quête d'identité</i>, thèse de Doctorat en Histoire de l'Art, sous la direction de Michel Poivert, soutenue en 2017. LARSON, Susan, « <i>Nueva Lente</i>, Kracauer, and the Historical Avant-Garde », <i>On photography, history, and memory in Spain. Hispanic Issues On Line Debates</i>, Volume 3 (Spring 2011), p. 74-93 (https://conservancy.umn.edu/handle/11299/202461) LÓPEZ MONDÉJAR, Publio, <i>Historia de la fotografía en España</i>, Barcelona, Lunwerg Editores, 1997.	Crédits 5 ECTS Niveau du cours 2e année de Master (semestre 9) Public cible Master Etudes Hispanophones Attendus, prérequis Master 1 Langue d'enseignement espagnol Durée 10h Calendrier Semestre impair (de septembre à décembre 2026) Modalités de suivi En ligne Lieu d'enseignement Campus Papin / distanciel ----- Nom de l'enseignant Anouk Chirol To

MIRÁ, Enric, « La décade fertile des années 70 », <i>Création photographique en Espagne 1968-1988. De Nueva Lente à Photovision</i>, Photovision, pour les Musées de Marseille, 1988, p. 9-13. MIRÁ, Enric, <i>La vanguardia fotográfica de los años 70 en España</i>, Diputación provincial de Alicante, 1991 MIRÁ, Enric, « La revista <i>Nueva Lente</i> como objeto de edición y la construcción de un nuevo discurso fotográfico en la década de los setenta en España », <i>Concreta 00, Edición, seriación y copia</i>, otoño 2012, p. 26-41 (http://editorialconcreta.org/-Revista-) <i>Nueva Lente</i>, Catálogo de la exposición que tuvo lugar en el Canal de Isabel II, septiembre – noviembre de 1993. PÉREZ-MÍNGUEZ Rocío, <i>Pablo Pérez-Mínguez. Vivir la fotografía</i>, Madrid, La Fábrica, 2022. P.P.M. Pablo Pérez-Mínguez. <i>Modernidad y Movida de un Fotógrafo Transgresor</i>, Consejería de Cultura, Turismo y Deporte, Comunidad de Madrid, 2022. VEGA, Carmelo, <i>Fotografía en España (1839-2015), historia, tendencias, estéticas</i>, Madrid, Cátedra, 2017.	
--	--

BLOC 3 - Contextes institutionnels : le Musée du Prado	Faculté Arts, Lettres et Langues
Présentation Étude de l'histoire du Musée du Prado, de la formation de ses collections à nos jours, en passant par l'histoire des bâtiments, le rôle institutionnel du Musée, son ouverture croissante au public. Compétences acquises À l'issue de ce cours, les étudiants sont capables de comprendre le rôle d'un important musée européen dans la société de son temps. Ils sont aussi capables d'interpréter différents documents liés à l'histoire de ce musée à la lumière des repères chronologiques acquis. Programme Le cours se compose de trois grandes parties, dont la première comporte deux chapitres : I. El Prado, Real Museo a. Los Reyes de España, coleccionistas y mecenas b. El Prado, Real Museo de pinturas y esculturas II. El Prado, Museo Nacional III. El Prado en la actualidad Modalités d'enseignement CM en distanciel (PDF illustrés à lire et à comprendre). Bibliographie indicative pour enrichir le cours. Modalités d'évaluation Deux devoirs à rendre en milieu puis en fin de semestre. Il s'agit généralement d'un commentaire dirigé puis d'un commentaire plus libre. Les dates butoirs seront précisées peu après la rentrée, ainsi que les modalités exactes de ces devoirs. Bibliographie et ressources pédagogiques Il est conseillé aux étudiants de se familiariser avec le site internet du musée : https://www.museodelprado.es/ Une bibliographie sera fournie au début du cours.	Crédits 3 ECTS Niveau du cours Master 2 Public cible M2 Études hispanophones Attendus, prérequis Niveau correct en langue espagnole. Bonne culture générale et curiosité intellectuelle. Langue d'enseignement Espagnol Calendrier Semestre 3 du Master Études hispanophones Modalités de suivi En ligne Une ou deux visio-conférences seront organisées si les étudiants sont demandeurs, notamment pour le corrigé des devoirs. Lieu d'enseignement Moodle UJM ----- Nom de l'enseignant Morgane Kappès-Le Moing

BLOC 4 - Théories des approches intermédiales	ALL
Présentation Ce cours vise à fournir aux étudiants les connaissances fondamentales leur permettant de mener des recherches sur les médias, et plus précisément sur le dialogue entre les arts. Une attention particulière est accordée à la question de l'hybridité médiatique, abordée ici à travers les réécritures transculturelles et transhistoriques. Ce que l'on désigne généralement par le terme d'intermédialité y est analysé selon plusieurs étapes : on y clarifie d'abord les définitions conceptuelles, puis on y expose les approches théoriques, avant d'y soulever des questions relatives à la mise en œuvre méthodologique. En somme, les étudiants pourront s'initier à différentes approches des médias, tandis que ceux qui disposent déjà de connaissances solides sur le sujet pourront élargir et/ou approfondir leurs perspectives grâce à des approches pointues et spécifiques en <i>Media Studies</i>, un champ de recherche scientifique qui ouvre tout un éventail de sujets pour une thèse doctorale. Compétences acquises À l'issue du cours, les étudiants possèdent les connaissances fondamentales des approches intermédiales : concepts, méthodologie, panorama théorique Programme Capítulo 1 : Las nociones conceptuales. Capítulo 2 : Los principales enfoques sobre intermedialidad : - J. Müller : Texto / Video - E. Méchoulan : Texto / Video - D. Higgins : Texto - Irina O. Rajewsky : Texto - Carol-Ann Braun y Annie Gentès : Texto Capítulo 3 : Hacia una puesta en práctica metodológica. Capítulo 4: Complemento temático - Tiempo e intermedialidad: http://intermedialites.com/restituer-le-temps-rendering-time/	Crédits ECTS Niveau du cours M2 Public cible LLCER Espagnol Attendus, prérequis Niveau M1 acquis Langue d'enseignement Espagnol Durée 8 CM Calendrier Semestre 1 Modalités de suivi En ligne Lieu d'enseignement En ligne ----- Nom de l'enseignant Emmanuel MARIGNO

- Epistemología e intermedialidad:
<http://intermedialites.com/cartographier-lintermedialite-mapping-intermediality/>
- (Re)escritura e intermedialidad:
<http://intermedialites.com/refaire-redoing/>;
<http://intermedialites.com/reproduire-reproducing/>
- Teatro e intermedialidad:
<http://intermedialites.com/mettre-en-scene-directing/>

Modalités d'enseignement

Divers documents (consignes, présentation, vidéos, textes, liens, etc.) en ligne

Cadre d'usage des IAG et autres outils numériques : cours mis à disposition en ligne sur plateforme moodle

Accès au cours <https://moodle.univ-st-etienne.fr/course/view.php?id=554> , ou , :

1. aller sur "Moodle UJM accueil"
2. puis onglet "Fac ALL"
3. puis onglet "LLCER"
4. puis ligne "Espagnol"
5. puis ligne "Master 2R"
6. le cours figure en bas de la liste

Modalités d'évaluation

Remise de 3 écrits au cours du semestre

Critères d'évaluation : concepts, contenus cognitifs, méthodologie

Cadre d'usage des IAG et autres outils numériques : à référencer dans la bibliographie le cas échéant

Bibliographie et ressources pédagogiques

Principales ressources conseillées aux étudiants

Liste non exhaustive

[*Intermédiatités*](#);
[*Société pour l'Histoire des médias*](#);
[*La revue européenne des médias et du numérique*](#);
[*Histoire de la télévision \(et de quelques autres médias\)*](#);
[*Protée*](#);
[*Communications*](#);
[*Revue d'études cinématographiques / Journal of Film Studies*](#)

3/ Mention MEEF, Parcours espagnol

Responsable : Anouk CHIROL TO anouk.chirol@univ-st-etienne.fr

Rentrée Inspé : Mercredi 26 août 2026 à 13h30

Objectifs

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain :

Année 2 Préparation du master 2 et du concours du CAPES, stage en responsabilité en alternance OU stage de pratique accompagnée

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels dans le domaine de l'enseignement secondaire.

Elle s'articule à partir de 4 blocs de compétence définis nationalement :

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Bloc 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Le bloc 1 est géré par le centre local de l'INSPÉ à Saint-Étienne.

L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).

Et après ?

Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.

- Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
- Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
- Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
- Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
- Autres possibilités :
 - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
 - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
 - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
 - Expertise du public enfant/adolescent.

MEEF M2 Sopa

CADRAGE RAPPORT DE STAGE

1 exemplaire à rendre au second semestre

- Le contexte : profil de votre/vos établissement(s) d'affectation et de ses dispositifs spécifiques - **3 pages**
- Présentation de votre tuteur, des classes et des caractéristiques des élèves - **3/4 pages**
- 1^{ère} partie : Explication d'une séance d'observation type et votre ressenti quant aux apports (et aux limites) de l'observation avant votre propre intervention lors de la 2^{ème} partie du stage – **1/2 pages**
- 2^{ème} partie du stage :
 - ♦ Contextualisation du référentiel de compétences en termes de mis en œuvre - **4/5 pages** : présentation complète et détaillée d'une séance ou d'une séquence d'enseignement (conception, réalisation et analyse réflexive).
 - ♦ Votre ressenti quant à votre capacité d'adaptation à enseigner une séquence que vous n'avez pas construite, le cas échéant - **1/2 pages**
- Bilan personnel du stage d'observation et de la construction de séquence pédagogique construit sur un ressenti et/ou les représentations du métier d'enseignant - **2 pages**.
- Annexe(s) comprenant notamment la séquence pédagogique que vous avez préparée
- Annexe(s) comprenant notamment la/les séquences pédagogiques que vous avez enseignée(s)
- Annexe(s) comprenant notamment la fiche d'évaluation du maître de stage que vous aurez préalablement récupérée lors de votre dernier jour d'observation.

Police principale - Times – 12

Interligne 1,5 (pour une meilleure lisibilité)

Vous êtes libres de choisir le type de page de garde, de présentation des titres et sous-titres.

Correction : le rapport sera à rendre à un des enseignants du département qui se chargera de la correction

MASTER MEEF, Parcours Espagnol

ANNÉE 2

Bloc 1		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale							12
SR1 Contextes : système éducatif	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8 2 gr.	Portfolio	Portfolio		3
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6 2 gr.	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		3
	s. 4 L'élève dans l'établissement II	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 (2 gr.) 12 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		6
	s.3-4 Analyse de pratiques		10 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnels		10 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
SIP : Portfolio :							
Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.							
5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.							
Bloc 2		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
L'enseignant, concepteur de ses enseignements							12

SR1 Cultures disciplinaires	s.3 et/ou s.4 Littérature	6	6	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	4
	s.3 et/ou s.4 Civilisation	6	6	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	
SR2 Savoirs linguistiques appliqués	s.3 et/ou s.4 Thème		18	Exercices en cours de semestre	Un écrit 1h	1 écrit 1h	3
	s.3 et/ou s.4 Version		18	Exercices en cours de semestre	Un écrit 1h	1 écrit 1h	
IRS Compléments méthodologiques et disciplinaires	s. 3 Méthodologie disciplinaire		12	Exercices en cours de semestre	Un écrit	1 écrit	5
	s. 4 Faits de langue		8	Exercice en cours de semestre	Un écrit	Un oral	
	Stage (4 ects)			Un dossier	Un dossier	Pas de rattrapage	
SIP Concours blancs							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Didactique de la langue vivante	s.3 Analyse de dispositifs didactiques collège		12	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	5
	s.4 Analyse de dispositifs didactiques lycée		12	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s.3 Préparation à l'oral 1 (espagnol)		10	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	5
	s.4 Préparation à l'oral 1 (français)		10	Exercices en cours de semestre	Un oral	1 oral	

IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique	s.3 et s.4 Suivi de stage et conception de séquences		36	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	14 (12 pour le stage)
	Stage (MCCC)			Un dossier	Un dossier	Pas de rattrapage	
SIP Stage et conception de séquences							

Bloc 4		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Recherche et pratiques réflexives	s.3 et/ou s.4 Images		18	Exercices en cours de semestre	Un oral	Un oral	6
	s.3 et/ou s.4 Séminaire	36		Exercices en cours de semestre	Un écrit	Un écrit	
IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé	s.3 Suivi individualisé de mémoire et préparation de soutenance		8	Un oral	Pas de régime bloqué	Pas de rattrapage	6
	s.4 Entraînement individualisé au concours (oral)		18	Un oral en cours de semestre	Un oral	Pas de rattrapage	
SIP Mémoire							

MASTER MEEF – ANNÉE 2

BLOC 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative

SR 1 - Contextes : système éducatif

- L'enseignant dans l'établissement

s.3 / s.4 6h CM + 8h TD

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

- Culture numérique pour l'exercice du métier s.3 6h TD

Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.

SR 2 - Connaissance du métier

- L'élève dans l'établissement 1 s.3 2h CM + 6h TD

Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.

- L'élève dans l'établissement 2 s.4 2h CM + 6h TD

Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

IRS – Exercice du métier : mise en pratique

- Préparation à l'épreuve orale 2 s.4 16h TD.
- Analyse de pratiques s.3 / s.4 10h TD
- Acquisition des gestes professionnels s.3 / s.4 10h TD
- Corps et voix s.3 / s.4 8h TD

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

BLOC 2 : L'enseignant, concepteur de ses enseignements

SR 1 – Cultures disciplinaires

- Littérature

> *La caída de Madrid* (Chirbes) s.3 6h CM + 6h TD Mme SOUVIGNET

- Civilisation

> *El caso Padilla* s.3 6h CM + +6h TD Mme CHIROL TO

SR 2 – Savoirs linguistiques appliqués

- Thème

> Thème 1 s.3 12h TD Mme CHIROL TO

> Thème 2 s.4 6h TD Mme DUMONT

- Version

> Version 1 s.3 12h TD Mme KAPPÈS-LE MOING

> Version 2 s.4 6h TD Mme KAPPÈS-LE MOING

IRS – Compléments méthodologiques et disciplinaires

- Méthodologie disciplinaire s.3 12h TD M. DEL VECCHIO

Préparation à la méthodologie de l'épreuve écrite n°2

- Faits de langue s.4 8h TD Mme CHIROL TO

BLOC 3 : L'enseignant, maître d'œuvre dans ses classes

SR 1 – Didactique de la langue vivante

- Analyse de dispositifs didactiques

> Collège	s.3	12h TD	Mme FERNANDEZ
-----------	-----	--------	---------------

> Lycée	s.4	12h TD	Mme FERNANDEZ
---------	-----	--------	---------------

SR 2 – Savoirs appliqués : langue en contexte

- Préparation à l'oral 1

> Partie en espagnol	s.3	10h TD	M. DEL VECCHIO
----------------------	-----	--------	----------------

> Partie en français	s.4	10h TD	Mme CHIROL TO
----------------------	-----	--------	---------------

IRS – Mise en œuvre didactique et pédagogique

- Suivi de stage et conception de séquences

> Suivi de stage 1	s.3	18h TD	M. MOLANO
--------------------	-----	--------	-----------

> Suivi de stage 2	s.4	18h TD	M. MOLANO
--------------------	-----	--------	-----------

BLOC 4 : L'enseignant, praticien réflexif**SR 1 – Recherche et pratiques réflexives**

- Images	s.3 / 4	18h TD	Mme CHIROL TO
----------	---------	--------	---------------

- Séminaire 1 :	s.3	18h CM	M. DEL VECCHIO
-----------------	-----	--------	----------------

> préparation au concours <i>Gesticulador</i>			
---	--	--	--

-Séminaire 2 :	s.3	18h CM	Mme KAPPÈS-LE MOING
----------------	-----	--------	---------------------

> préparation au concours <i>Centinela</i>			
--	--	--	--

IRS – Construction d'un parcours professionnel personnalisé

- Suivi individualisé de mémoire et préparation de soutenance	s.3	8h TD	
---	-----	-------	--

<i>Suivi de mémoire par les enseignants du département</i>			
--	--	--	--

-Entraînement individualisé à l'oral du concours	s.4	18h TD	
--	-----	--------	--

<i>Entraînements assurés par les enseignants du département</i>			
---	--	--	--

Bloc 2 – SR1 – Cultures disciplinaires
LITTÉRATURE (Chirbes)

Emmanuelle SOUVIGNET

Présentation Durée : 12h (6 CM + 6 TD) Ce cours est un complément au cours de M1 sur la question de littérature inscrite au programme du Capes : Rafael Chirbes <i>La caída de Madrid</i>. Programme Dans une logique de progression, après l'approche théorique du roman et l'analyse d'extraits en M1, le cours de M2 privilégie la méthodologie de la composition à partir d'un dossier. Modalités d'enseignement Des dossiers seront donnés en amont du cours afin d'être préparés en autonomie. Ce travail sera suivi d'une mise en commun en cours. Bibliographie et ressources pédagogiques L'espace Moodle fournira des compléments d'informations ou des liens vers des ressources.	Calendrier Semestre 3 Attendus, prérequis Modalités d'évaluation Evaluation en contrôle continu, généralement un devoir sur table à partir d'un dossier. Session 2 : un examen écrit Compétences acquises A l'issue du cours, les étudiants sont capables de : - montrer les enjeux d'un extrait du roman au programme - construire une réflexion problématisée sur un dossier - aborder l'épreuve d'admissibilité du Capes
--	---

LIEU DE LA FORMATION

Site Denis Papin, 21 rue Denis Papin.

LANGUE DE LA FORMATION

Le cours aura lieu majoritairement en espagnol. Le français peut être utilisé.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Présentiel

MODALITÉS DE LA FORMATION

Cet enseignement s'adresse aux étudiants inscrits dans la formation (Formation Continue)

Bloc 2 – SR1 – Cultures disciplinaires Civilisation (film <i>El caso Padilla</i>)	Faculté Arts, Lettres, Langues
Présentation Préparation au film du CAPES M2, <i>El caso Padilla</i> de Pavel Giroud Compétences acquises	Crédits 4 ECTS pour la civilisation et la littérature

A l'issue du cours, les étudiants sont capables de : -connaître l'affaire Padilla et les événements les plus marquants du régime cubain depuis 1959 -rédiger une composition structurée à partir d'un dossier composé de plusieurs documents -proposer une problématique adaptée à un dossier -rédiger dans une langue correcte Programme Entraînement à la composition à partir de dossiers Modalités d'enseignement Cours magistral et travaux dirigés (6CM et 6TD) L'utilisation de l'IA n'est pas autorisée Modalités d'évaluation Contrôle continu: un écrit portant soit sur un dossier complet, soit sur une séquence filmique. Un exercice de type CAPES blanc peut être proposé en fin d'année (décembre) et servir d'évaluation. L'utilisation de l'IA n'est pas autorisée Bibliographie et ressources pédagogiques <u>Film</u> GIROUD Pavel, <i>El caso Padilla</i> (2022) <u>Bibliographie</u> Collectif, <i>Epreuve écrite disciplinaire: la composition El caso Padilla, film de Pavel Giroud</i>, Ellipses, 2024 KABOUS Magali, <i>El caso Padilla</i>, Atlande, 2024	Niveau du cours Master 2 Public cible 2e année de Master MEEF Espagnol Attendus, prérequis Master 1 Langue d'enseignement Espagnol Durée 12h Calendrier Semestre 9 Modalités de suivi Présentiel Lieu d'enseignement Site Denis Papin ----- Nom de l'enseignant Anouk Chirol To
---	--

Bloc 2 – SR2 – Savoirs linguistiques appliqués Thème	Anouk Chirol To Raphaële Dumont
--	---

Présentation Traduction de textes littéraires du français vers l'espagnol Programme Le cours s'appuie sur un corpus de textes littéraires d'écrivains français ou francophones. La traduction donne lieu à des explications grammaticales et lexicales. Modalités d'enseignement 12TD au S3 et 6TD au S4 Les ordinateurs et téléphones ne sont pas autorisés en cours. L'IA n'est pas autorisée Bibliographie et ressources pédagogiques <u>Dictionnaires en ligne:</u> Wordreference.com https://dle.rae.es (diccionario de la Real Academia) https://www.rae.es/dpd (diccionario panhispánico de dudas – RAE) <u>Grammaire:</u> BEDEL Jean-Marc, <i>Nouvelle grammaire de l'espagnol moderne</i>, PUF, 2019 <u>Vocabulaire:</u> HERNANDEZ Hélène, <i>Le vocabulaire espagnol</i>, Paris, Nathan, 2023	Calendrier Semestres 3 et 4 Attendus, prérequis Licence (pour M1 MRT) et M1 pour M2 MEEF Modalités d'évaluation Contrôle continu : 2 écrits pendant le semestre (MRT) Pour les étudiants de M2 MEEF, le cours étant annualisé, seules les 2 ou 3 meilleures notes de l'année sont comptabilisées. Pendant les évaluations, les étudiants ne peuvent utiliser ni les objets connectés ni l'IA. Compétences acquises A l'issue du cours, les étudiants sont capables de: -comprendre la construction d'un texte en français et d'adapter ses structures à l'espagnol -maîtriser la grammaire des deux langues -connaître le vocabulaire courant en espagnol
---	---

LIEU DE LA FORMATION

Les enseignements de la formation se dérouleront sur le site Denis Papin, 21 rue Denis Papin.

LANGUE DE LA FORMATION

La langue utilisée est l'espagnol pour la traduction (textes en français et explications grammaticales en français)

MODALITÉS DE LA FORMATION

Les enseignements se dérouleront en présentiel.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Les enseignements s'adressent aux étudiants inscrits dans la formation

Bloc 2 – SR2 – Savoirs linguistiques appliqués VERSION M2	Faculté Arts, Lettres et Langues
Présentation Durant ce cours, les étudiants traduisent en français des textes espagnols et hispano-américains, ce qui implique un travail sur la langue	Crédits 1,5 ECTS Niveau du cours

espagnole mais aussi sur la langue française. Les textes traduits sont des textes littéraires. Compétences acquises - comprendre un texte espagnol - identifier ses difficultés grammaticales et lexicales, ses tournures idiomatiques - en proposer une traduction française précise et stylistiquement adaptée - repérer et corriger des fautes courantes en français - expliquer des choix de traduction Programme Le cours s'appuie sur un corpus de textes issus de la littérature espagnole et hispano-américaine des XX^e et XXI^e siècles. Ponctuellement, des textes classiques (XVII^e siècle) pourront être introduits. Il s'agira presque exclusivement de textes de fiction, en prose. Modalités d'enseignement Cours de travaux dirigés (TD) : traductions individuelles de quelques phrases, puis correction commentée, avec rappel des règles de langue française et espagnole. Modalités d'évaluation Évaluation en contrôle continu : au moins 2 devoirs d'1h dans l'année. La note finale résultera de la moyenne de ces notes. Si l'organisation de l'année le permet, 3 ou 4 évaluations seront organisées et la moyenne finale sera calculée en laissant de côté la plus mauvaise de ces notes. Nature des épreuves : traduction d'un texte inconnu, sans dictionnaire ni outils numériques. Bibliographie et ressources pédagogiques <u>Dictionnaires en ligne</u> : Ensemble de dictionnaires français et bilingues : https://www.lexilogos.com/ Diccionario de la Real Academia Española : https://dle.rae.es/ <u>Grammaire et conjugaison</u> : Frédéric Allard, <i>Grammaire espagnole</i>, Ellipses, 2023 Stéphane Pagès, <i>Grammaire expliquée de l'espagnol</i>, Armand Colin, 2019 Bescherelle, <i>Les verbes espagnols</i>, Hatier Bescherelle, <i>La conjugaison pour tous</i>, Hatier Maurice Grévisse, <i>Le Petit Grévisse</i>, Duculot, 2009	M2 Public cible M2 MEEF Espagnol. Le cours accueillera en 2026-27 des étudiants de M1 MRT, pour lesquels les modalités d'évaluation, forcément proches de celles des M2 MEEF, seront précisées à la rentrée. Attendus, prérequis Bon niveau de langue en français et en espagnol, équivalent à une fin de M1 MEEF Espagnol Langue d'enseignement Français (textes sources en espagnol) Durée 18 h (12h au semestre 1 ; 6h au semestre 2) Calendrier Semestres 1 et 2 Modalités de suivi Présentiel Lieu d'enseignement Site Denis Papin ----- Nom de l'enseignant Morgane Kappès-Le Moing
---	---

Bloc 2 – IRS - Compléments méthodologiques et disciplinaires Méthodologie disciplinaire M2	Logo ou nom Fac/Institut/Ecole
Présentation	Crédits 5 ECTS

Préparation à la méthodologie de l'épreuve écrite d'admissibilité au Capes (Bac + 5). Consolidation de l'analyse de supports textuels et iconographiques dans la perspective du travail à mener à partir de dossiers constitués de supports divers et hors programme. Compétences acquises Savoir identifier la nature d'un support et en dégager les caractéristiques formelles. Présenter et mettre en relation des documents réunis dans un dossier. S'appuyer sur les spécificités génériques des documents afin d'en exposer le sens. Programme Supports textuels : article de presse, roman, nouvelle, conte, théâtre, poésie. Supports iconographiques : photo, dessin, BD, publicité, peinture. Modalités d'enseignement TD Modalités d'évaluation Evaluation en contrôle continu. Critères : identification de la nature des documents, mobilisation des outils d'analyse spécifiques, bonne compréhension des supports, précision et nuance de l'expression. Bibliographie et ressources pédagogiques Rapports de jury des concours.	Niveau du cours M2 Public cible Etudiants titulaire d'un M1. Attendus, prérequis Compréhension et expression autonomes. Langue d'enseignement Français et espagnol. Durée 12 h Calendrier Semestre impair. Modalités de suivi Présentiel. Lieu d'enseignement Campus Denis Papin. ----- Nom de l'enseignant Del Vecchio
---	--

Bloc 2 – IRS - Compléments méthodologiques et disciplinaires Faits de langue	Anouk Chirol To
---	------------------------

Présentation Etude de quelques faits de langue à partir de textes espagnols Programme Préparation de la partie faits de langue de l'épreuve écrite n°2 du Capes M2 Modalités d'enseignement 8Td L'IA n'est pas autorisée Bibliographie et ressources pédagogiques BEDEL Jean-Marc, <i>Nouvelle grammaire de l'espagnol moderne</i>, Paris, PUF, 2019 FRETTEL Hélène, ODDO-BONNET Alexandra et OURY Stéphane, <i>L'épreuve de faits de langue à l'oral du CAPES d'espagnol</i>, Paris, Sedes, 2007 POTTIER Bernard, DARBORD Bernard, CHARAUDEAU Patrick, <i>Grammaire explicative de l'espagnol</i>, Paris, Armand Colin, 2005	Calendrier Semestre pair, de janvier à mars Attendus, prérequis Master 1 Modalités d'évaluation Contrôle continu : 1 écrit Compétences acquises A l'issue du cours, les étudiants sont capables de : -identifier et expliquer un fait de langue souligné dans un texte espagnol -maîtriser les principales règles de la grammaire espagnole -comprendre et justifier les écarts par rapport à la norme
---	--

Bloc 3 – SR2 – Savoirs appliqués : langue en contexte Préparation orale : partie en espagnol	Faculté Arts, Lettres et Langues
Présentation	Crédits 5 ECTS

Formation à l'analyse du document audiovisuel de l'épreuve orale d'admission du Capes (bac + 5). Compétences acquises Intégrer les outils de travail relatifs à l'analyse de l'image en mouvement. Contextualiser un document audiovisuel. Interpréter les modalités d'expression non verbales. Identifier un contexte géographique et social. Identifier et caractériser un espace linguistique précis. Programme La préparation s'effectue à partir de dossiers proposés lors des sessions antérieures de concours. Modalités d'enseignement TD Modalités d'évaluation Evaluation en contrôle continu. Critères d'évaluation : aptitudes à l'analyse de l'image en mouvement, maîtrise des outils spécifiques de l'analyse filmique, connaissances historiques et culturelles nécessaires à une contextualisation exacte, compréhension nuancée de l'oral, identification des caractéristiques linguistiques des locuteurs (morphosyntaxe, sémantique, phonétique). Bibliographie et ressources pédagogiques Rapports du jury de Capes externe d'espagnol.	Niveau du cours M2 Public cible Etudiants titulaires d'un M1. Attendus, prérequis Compréhension et expression d'un locuteur autonome. Langue d'enseignement Français et espagnol. Durée 10 h Calendrier Semestre impair. Modalités de suivi Présentiel. Lieu d'enseignement Campus Denis Papin. ----- Nom de l'enseignant Del Vecchio
---	---

Bloc 3 - SR2 – Savoirs appliqués : langue en contexte Préparation à l'oral - partie en français	Anouk Chirol To
---	------------------------

Présentation Préparation à la partie en français de l'épreuve de leçon Programme Partie pédagogique. Travail à partir de dossiers. La langue utilisée est le français. Modalités d'enseignement 10TD L'IA n'est pas autorisée Bibliographie et ressources pédagogiques Espace Moodle	Calendrier Semestre 2 Attendus, prérequis Avoir validé le Master 1 MEEF Modalités d'évaluation Contrôle continu : un oral pendant le semestre. Compétences acquises A l'issue du cours, les étudiants savent proposer des activités pédagogiques à partir d'un dossier imposé
--	---

Bloc 4 – SR1 – Recherche et pratiques réflexives Images	Faculté Arts, Lettres et Langues

Présentation Analyse de reportages, extraits filmiques ou vidéoclips en vue de la préparation aux oraux du CAPES M2 Compétences acquises A l'issue du cours, les étudiants sont capables de : -comprendre et restituer le contenu d'un document audiovisuel en espagnol (Espagne ou Amérique) -commenter un document audiovisuel -le mettre en relation avec une question d'actualité ou de civilisation -utiliser à bon escient le vocabulaire de l'analyse filmique Programme Analyse de documents audiovisuels. Modalités d'enseignement Cours de travaux dirigés. L'utilisation de l'IA n'est pas autorisée. Modalités d'évaluation Contrôle continu: un oral pendant le semestre ou l'année (enseignement annualisé) Session 2: un oral L'utilisation de l'IA n'est pas autorisée Bibliographie et ressources pédagogiques Espace Moodle	Crédits 6 ECTS Niveau du cours Master 2 Public cible 2e année de Master MEEF Attendus, prérequis Master 1 Langue d'enseignement Espagnol Durée 18h Calendrier Semestres 9 et 10 Modalités de suivi Présentiel Lieu d'enseignement Site Denis Papin ----- Nom de l'enseignant Anouk Chirol To
---	---

Bloc 4 – SR1 – Recherche et pratiques réflexives Séminaire 1 : <i>El Gesticulador</i>	Faculté Arts, Lettres et Langues
Présentation	Crédits

Parvenir à une connaissance nuancée de l'œuvre dans la perspective de l'épreuve écrite du concours du Capes (bac + 5). Compétences acquises Contextualiser la trame dramatique. Différencier clairement la double temporalité mise en place dans le texte. Percevoir les enjeux politiques et sociaux mobilisés par l'auteur. Être en mesure de repérer et d'analyser la portée dramatique du texte. Programme Rodolfo Usigli, <i>El gesticulador</i>, Daniel Meyran (ed.), Madrid, Catedra, 2010. Modalités d'enseignement CM Modalités d'évaluation Contrôle continu. Elaboration d'un plan détaillé à partir d'un sujet type Capes. Composition de type concours à partir d'un dossier de supports inconnus associés à un extrait de l'œuvre au programme. Critères : présentation des pièces réunies dans le dossier, élaboration d'une problématique fédératrice, organisation selon un plan cohérent et porteur, respect de la structure annoncée, équilibre de traitement entre les différents supports, sélection de références pertinentes, caractère synthétique de la conclusion, qualité soutenue de l'expression écrite. Bibliographie et ressources pédagogiques Consultation des rapports de jury.	6 ECTS pour tout le SR1 Niveau du cours Titulaires d'un M1 Public cible Etudiants inscrits au concours du CAPES Attendus, prérequis Maîtrise des outils d'analyse textuelle. Bonne expression écrite. Langue d'enseignement Français / Anglais / autre Durée 18 h Calendrier Semestre impair. Modalités de suivi Présentiel. Lieu d'enseignement Campus Denis Papin. ----- Nom de l'enseignant Del Vecchio
--	--

Bloc 4 – SR1 – Recherche et pratiques réflexives Séminaire 2 : <i>Centinela contra franceses</i>	Faculté Arts, Lettres, Langues
Présentation	Crédits

Explication du contexte historique français et espagnol (Révolution française, intrigues à la cour espagnole, guerres napoléoniennes, Guerre d'Indépendance espagnole). Présentation de l'auteur, Antonio de Capmany, et de son ouvrage <i>Centinela contra franceses</i>. Travail sur des dossiers de type CAPES. Compétences acquises A l'issue du cours, les étudiants sont capables de rédiger une composition en espagnol, de type CAPES, sur un ensemble de documents incluant un extrait de <i>Centinela contra franceses</i>. Programme Voir présentation ci-dessus. Modalités d'enseignement Cours magistraux, dans lesquels la participation des étudiants est néanmoins requise. Modalités d'évaluation Si l'organisation du semestre le permet, un CAPES blanc, incluant composition, thème et version, sera proposé. D'autres modalités peuvent être envisagées en fonction des contraintes des étudiants. Bibliographie et ressources pédagogiques Les étudiants doivent lire le texte de Capmany dans l'édition richement annotée de Françoise Étienvre (disponible à la BU Tréfilerie, en magasin, cote Z 62835 ; l'enseignante aidera les étudiants à se procurer le texte si nécessaire). Il est conseillé de s'être familiarisé avec le contexte historique avant le début du semestre (revoir le chapitre consacré à Ferdinand VII du cours de civilisation Espagne L2 ; revoir l'histoire de la Révolution française et de la période napoléonienne en consultant, par exemple, un livre d'histoire de Première). D'autres conseils bibliographiques seront fournis en début de semestre.	1,5 ECTS Niveau du cours Master 2 Public cible Étudiants de M2 MEEF Attendus, prérequis Une bonne culture historique sur la fin du XVIIIe et le début du XIXe en France et en Espagne. Langue d'enseignement Espagnol Durée 18 heures Calendrier Les cours auront lieu au semestre 1 Modalités de suivi Présentiel Lieu d'enseignement Campus Papin ----- Nom de l'enseignant Morgane Kappès-Le Moing
---	---

CADRAGE DU MÉMOIRE DE MASTER

0. CADRE GÉNÉRAL

Le Mémoire de Master, dont la préparation s'étend sur les deux années, sera soutenu au cours de la seconde année du Master (tout début Semestre 4 du Master) conformément aux dates fixées administrativement (en principe, janvier/février).

L'année de Master 1 est destinée à la mise en place d'une problématique en lien avec **le sujet et le corpus, qui devront avoir été définis avant la fin de la L3**, d'un appareil critique et théorique, d'une démarche méthodologique, ainsi qu'à la définition d'un plan et d'une bibliographie.

L'année de Master 2 est destinée au travail de rédaction et à la Soutenance.

Le Directeur/la Directrice de recherche **est en droit de refuser la soutenance des travaux non conformes aux cadres administratif et scientifique officiels** du Mémoire de Master.

1. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Master 1

- L'étudiant.e définit le titre définitif de son Mémoire en lien avec son Directeur/Directrice de recherche au cours des quatre premières semaines du premier semestre de Master 1 (Semestre 1 du Master) ;

- les huit autres semaines du Semestre 1 sont consacrées à la problématique et à la recherche bibliographique : une ébauche de bibliographie classée est remise au Directeur/Directrice de recherche, **au plus tard**, à la fin du premier semestre ;

- au cours du Semestre 2, l'étudiant.e définit son plan et remet son pré-Mémoire (Problématique, Plan, Bibliographie classée, Introduction, deux parties au choix rédigées) à son Directeur/Directrice de recherche, **en version papier ou numérique, au plus tard quinze jours avant la remise des notes à l'administration.**

1.2. Master 2

- **Avant la fin du premier semestre** de Master 2 (Semestre 3 du Master), l'étudiant.e remet à son Directeur / Directrice de recherche **l'intégralité du Mémoire (dernière partie et Conclusion)** pour relecture, à savoir, 15-20 pages pour le Mémoire de Master MEEF, et entre 80-120 pages pour le Mémoire de Master Recherche) ;

- le Mémoire dans sa **version complète et définitive** 30-40 pages pour le MEEF ou 80-120 pages pour le Recherche- *fourchette ne comprenant pas les annexes éventuelles*) sera remis au Directeur / Directrice de recherche sous forme numérique ou sous forme papier et relié **au plus tard deux semaines avant la date prévue pour la Soutenance** (Semestre 4 du Master) soit de juin à septembre pour le Master Recherche et au mois de janvier au plus tard pour le Master MEEF, selon les dates fixées administrativement. L'ensemble du Mémoire devra avoir été validé par le Directeur / Directrice de recherche avant Soutenance ;

- **il revient au Directeur / Directrice de recherche de composer le Jury de Soutenance** qui sera constitué d'au moins deux membres, dont obligatoirement un enseignant(e)-chercheur(e) HDR dans le cas du Master Recherche.

2. CADRE SCIENTIFIQUE

2.1. Le Mémoire de Master MEEF comptera 15-20 pages pour la partie universitaire et 15-20 pages pour la partie didactique, soit 30-40 page au total. Cette partie didactique, consistera en la **présentation d'une**

séquence de cours, tel qu'attendu aux oraux du concours ; elle pourra, éventuellement, avoir fait l'objet d'un cours partiellement ou en totalité, à l'occasion du stage de formation.

Pour ce qui relève de la partie universitaire, la première, elle reprendra exactement le *corpus* de la partie didactique, mais analysée dans une perspective cognitive : **présentation des auteurs, du contexte artistique, du contexte socio-culturel et historique** ; ces éléments ont pour finalité une mise en relation du *corpus* de documents (de préférence image/texte) à partir d'une **problématique commune**. Cette seconde partie s'apparente donc aux attendus des oraux du concours, tout en posant les bases d'une possible recherche universitaire ultérieure sous la forme d'une thèse, par exemple.

En somme, le Mémoire MEEF s'ajuste aux attendus du CAPES, tout en ouvrant la voie à une recherche de plus grande ampleur. Afin de bien, et de mieux, préparer à cette double perspective, il est **très vivement recommandé de choisir un corpus multimédial** (texte littéraire, texte historique, image fixe, image mobile, BD, etc.), et de l'aborder dans une perspective pluridisciplinaire (**méthodologie d'analyse de l'histoire, de l'image de la littérature**).

Le **Mémoire de Master Recherche** comptera 80-120 pages.

2.2. La Charte typographique : voir le Ch. 5 « Mémoires et Thèses : normes de présentation ».

2.3. La langue dans laquelle le Mémoire est rédigé sera différente de celle de la Soutenance (Français/Espagnol ou Espagnol/Français) ; cet aspect fera l'objet d'un accord entre le Directeur / Directrice de recherche et l'étudiant.e.

2.4. L'impression sera en **R° ou en R°/V°**, et sur des **feuilles paginées** de format **21 x 29,7 cm** (format A4).

2.5. La Soutenance se déroule comme suit :

un exposé de ses travaux par l'étudiant.e (environ 15 mn) ; et

un entretien avec le Jury (environ 15 mn).

2.6. La présentation formelle du Mémoire respectera rigoureusement les recommandations suivantes :

- la **Couverture** : nom de l'Université, de la Faculté, le titre du Mémoire, la dénomination du diplôme, les nom(s) et prénom(s) de l'auteur, ceux du Directeur / Directrice de recherche et la date prévue de la Soutenance ;

- la **Page de titre** : reprise des données de la Couverture ;

- les **Remerciements** éventuels : il est de tradition universitaire de remercier les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation des travaux de recherche ;

- le **Sommaire** ou la **Table des matières** : doit comprendre le titre des chapitres et des sous-chapitres avec les pages correspondantes sous la forme de deux colonnes distinctes ;

- l'**Introduction** : définition et justification du sujet, état scientifique de la question, mise en place des objectifs scientifiques, présentation de la problématique et du plan, de l'appareil critique et méthodologique ;

- le **corps du Mémoire** : il sera structuré en parties et en sous parties ;

- la **Conclusion** : reprend les vecteurs essentiels de la réflexion, souligne les apports du travail à la problématique de départ et ouvre éventuellement sur une mise en perspective de futurs travaux complémentaires (Doctorat) ;

- la **Bibliographie** raisonnée : la Bibliographie sera classée par axes principaux en fonction de la nature des travaux présentés ; et

• les **Index** éventuels : index des lieux, des noms, des termes notionnels, *etc.* Ils seront placés après la Bibliographie ou recueillis dans un volume à part et joint au Mémoire.

3. ENCADREMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Enseignants.es de la Filière d'Espagnol susceptibles d'encadrer des travaux de recherche :

Mme. Anouk CHIROL TO

M. Gilles DEL VECCHIO

Mme. Raphaële DUMONT DIMIER

Mme. Morgane KAPPES LE MOING

M. Emmanuel MARIGNO

Mme. Emmanuelle RIMBOT

Mme. Emmanuelle SOUVIGNET

4. MÉMOIRES ET THÈSES : NORMES DE PRÉSENTATION

Certaines revues spécialisées exigent d'autres normes : dans ce cas les ateliers typographiques envoient une feuille de style (*hoja de estilo*) particulière.

4.1. Présentation générale du travail

Le texte sera présenté seulement sur le recto de la feuille, en interligne 1,5 et avec la police Times New Roman 12 pts. Les notes, les citations, les appendices, les sources, la bibliographie et les index seront, sauf indication expresse, transcrits en simple interligne.

Marges : 2 cm en haut pour pouvoir numérotter les pages (texte à 4 cm du bord supérieur), 5 cm à gauche pour le texte normal et 7 cm pour les citations, 3 cm en bas, entre 2 cm et 1 cm à droite.

Alinéas (retraits) à chaque paragraphe (sans saut de ligne) : identiques dans tout le travail et mesurer 25 mm, à partir de la marge de gauche. ATTENTION : il ne faut pas de paragraphes de 3 ou 4 lignes ni de paragraphes de deux pages. **Ne pas sauter de ligne entre les paragraphes.**

Caractères en italique (*cursiva*) : **on doit obligatoirement mettre en italique les titres d'œuvres d'art et d'ouvrages cités, les noms de journaux et de revues, les noms de bateaux, les notes de musique, les mots étrangers y compris les expressions, citations et abréviations latines (*ibid.*, *idem*, *infra*, *supra*, *op. cit.*, et autres).**

Couverture et page de titre : les indications doivent donner de haut en bas les renseignements suivants : université, faculté, département / prénom et nom de l'auteur en majuscules / titre en majuscules / sous-titre en minuscules (avec majuscules initiales au premier mot et aux noms propres), centré en dessous du titre / nature précise du travail (mémoire de Master I, Thèse de Doctorat, etc.) / titre, prénom et nom du Directeur de Recherche : Monsieur le Professeur X. / date.

L'ouvrage se présentera ainsi : page de couverture avec les indications précédentes, une page blanche recto-verso, la page de titre semblable à la couverture + l'ensemble du travail. À la fin, il faut également une page blanche recto-verso juste avant la couverture.

Titres, sous-titres, numérotage des chapitres et des paragraphes : **les titres de parties occupent une page entière.** On indique d'abord à 6 cm du bord supérieur de la page, en lettres majuscules : PREMIERE PARTIE, DEUXIEME PARTIE (ou PARTIE II)..., puis, à 10 cm du bord supérieur, le titre propre à la partie, également en majuscules. Les titres des autres divisions importantes (préface, introduction, bibliographie, index, tables) s'écrivent également en majuscules et à 6 cm du bord supérieur d'une page. Les titres de chapitres doivent aussi figurer : on écrit à 4 cm du bord supérieur le mot CHAPITRE en majuscules, suivi de son numéro d'ordre en chiffres romains, mais CHAPITRE PREMIER s'écrit toujours en toutes lettres. Le titre du chapitre proprement dit se centre à 6 cm du bord supérieur de la page. Les titres et les sous-titres détachés du texte ne sont pas suivis de point final. On peut également employer un système de numérotation emboîtée. Celui-ci consiste à ajouter, dans un ordre logique et progressif, au numéro du chapitre un chiffre supplémentaire de classement chaque fois que l'on divise ou subdivise. Exemple :

CHAPITRE V

STRUCTURES ET MOUVEMENTS SOCIAUX

5.1. LES CLASSES SOCIALES

5.2. LE PROBLEME POLITICO-SOCIAL

5.2.1. Structure et changement

5.2.2. La désarticulation des classes sociales

5.3. LA MARGINALITE

5.3.1. Marginalité et modernisation

5.3.2. Marginalité et dépendance

5.3.3. Marginalité et capitalisme

5.3.4. Le problème démographique

5.3.4.1. Le problème démographique urbain

5.3.4.2. Le problème démographique rural

Ce système emboîté présente l'avantage de bien mettre en évidence la structure d'un chapitre mais il est assez délicat à utiliser lorsque les subdivisions sont très nombreuses et complexes.

Pagination : il vaut mieux paginer au milieu de la page, à 2 cm du haut de la feuille (ou au coin droit). On numérote les pages en chiffres arabes. On peut paginer en chiffres romains un avant-propos, une préface, une introduction d'une édition d'un texte ou d'une traduction, mais le texte, lui, est toujours paginé en chiffres arabes. On n'inscrit jamais de numéro de page sur les feuilles de garde, de faux-titre, de titre, d'indications de parties (y compris préface, introduction, conclusion, appendices, index, etc.) et de départs de chapitres. Ces pages sont cependant comptabilisées et doivent être prises en considération pour la numérotation des suivantes.

Tableaux, cartes, illustrations qui ne nécessitent pas de techniques particulières de reproduction sont paginés normalement et comptabilisés. Si les documents à reproduire ne sont pas l'œuvre de l'auteur, il faut en mentionner les sources avec leurs références.

4.2. Présentation du texte

Ponctuation : elle doit être conforme aux usages grammaticaux. **On ne commence jamais une ligne par un signe de ponctuation** (sauf guillemets, parenthèses, crochets et tirets). **En français, les signes de ponctuation représentés par un graphisme simple (point, virgule) se placent immédiatement après la dernière lettre du mot qui les précède, mais ils doivent être suivis d'un espace. Les signes de ponctuation représentés par un graphisme double doivent être précédés et suivis d'un espace. ATTENTION : en espagnol, tous les signes sont suivis d'un espace, mais il n'y a pas d'espace avant.**

Parenthèses : il faut laisser un espace avant d'ouvrir une parenthèse et un après l'avoir fermée, sauf si celle-ci est immédiatement suivie d'un point ou d'une virgule. On ne laisse pas d'espace entre les parenthèses et les mots qu'elles renferment. L'ouverture d'une parenthèse ne doit pas être précédée d'une virgule. Les parenthèses dans les parenthèses sont à proscrire ; on emploie alors les crochets pour isoler une indication à l'intérieur des parenthèses.

Guillemets : on laisse un espace avant d'ouvrir et un espace après sauf si ceux-ci sont immédiatement suivis d'un point ou d'une virgule. Si le passage entre guillemets est considéré isolément (citation, discours direct par exemple) et requiert après lui un signe de ponctuation, celui-ci se place avant la fermeture des guillemets. On ne laisse pas d'espace entre les guillemets et les mots qu'ils renferment. **À la fin d'une citation, l'appel de note se situe après la fermeture des guillemets.**

Crochets : ils servent au même usage que les parenthèses et obéissent aux mêmes règles.

Tiret : il est précédé et suivi d'un espace. Il s'emploie dans un dialogue pour indiquer le changement d'interlocuteur. Il peut servir aussi, comme les parenthèses et les crochets, à isoler une indication ; dans ce cas on ne met pas de virgule devant le crochet d'ouverture et, si l'indication à isoler est en fin de phrase, le tiret de fermeture est remplacé par la ponctuation finale.

Points de suspension : ils se placent immédiatement, sans espace, après le mot qu'ils suivent. Après les points de suspension, la ponctuation normale est maintenue (sans espace pour la virgule et avec un espace pour les signes doubles), mais les points finaux et abrégatifs sont supprimés. L'expression "etc.", déjà suspensive, ne doit jamais être suivie de points de suspension. Quand ils indiquent la coupure d'une citation, on les met entre crochets pour les distinguer des points imputables à l'auteur du travail présenté.

Pour l'emploi du trait d'union et des majuscules : cf. les règles grammaticales. Simplement, pour les titres d'ouvrages, de recueils de poèmes, de tableaux, d'œuvres d'art, de films, etc., se présentent ainsi : *Le Rouge et le noir*, *L'Espoir*, *Le Printemps* de Botticelli, *Le Guépard* de Visconti... (majuscule à l'article défini s'il y en a un, et au premier mot qui le suit ainsi qu'aux noms propres entrant dans la composition du titre : *La Vie quotidienne au temps des Aztèques*, mais *Une vie* (art. indéfini) de Maupassant.

Citations : elles doivent être entre guillemets. Une citation courte est maintenue dans le corps du texte courant. Une citation longue est détachée du texte courant, apparaît en simple interligne avec une marge de 7 cm à gauche de la page. Si l'extrait que l'on veut citer commence par un alinéa (début de paragraphe, par exemple), il faut décaler la première ligne de la citation de 1 cm supplémentaire sur la droite ; si la citation est prise dans le corps d'un paragraphe, ce décalage supplémentaire de la première ligne n'existe pas.

La ponctuation finale se place à l'intérieur des guillemets lorsque celle-ci appartient à la citation, à l'extérieur lorsque la citation est incorporée dans une phrase de l'auteur du texte courant. Une citation doit toujours se terminer par un chiffre d'appel de note placé immédiatement après les guillemets.

Les citations ne doivent être altérées en quoi que ce soit. Toute suppression même d'un seul mot, doit être signalée par des points de suspension entre crochets. De même, tout mot, commentaire, explication... doit être entre crochets.

Pour garder à l'exposé son homogénéité, il est important d'introduire convenablement toutes les citations.

4.3. Présentation des notes

Toutes les notes en bas de page doivent être signalées dans le texte par un signe d'appel. L'appel de note et la note correspondante doivent évidemment avoir le même numéro. Les appels de notes se font par numérotation continue, par page ou par chapitre. L'appel est toujours placé avant le signe de ponctuation quand il y en a un. Pour les citations, l'appel de note doit se situer immédiatement après les guillemets et avant le signe de ponctuation final lorsque ce dernier n'appartient pas à l'auteur cité. Les notes sont présentées en simple interligne et leur présentation doit être uniforme dans tout l'ouvrage.

ATTENTION : tout emprunt à des publications antérieures, tout argument non personnel doit être justifié par une note fournissant avec précision les références d'origine. Il serait grave de s'attribuer les recherches et les découvertes d'autres chercheurs ou de laisser dans le doute cette attribution.

Référence à un ouvrage imprimé : l'ordre suivant est celui-ci : numéro d'appel de note, nom de l'auteur (en majuscules ou pas = BALZAC ou Balzac alors que dans le corps du texte il n'y a qu'une majuscule initiale = Balzac), prénom intégral, si possible, et en minuscules (sans séparation par une virgule du nom de l'auteur), titre de l'ouvrage en italique et sans guillemets, lieu, éditeur, date de publication, tome ou volume, page. Les mots "page", "tome", "volume" seront abrégés sous les formes : p., t., vol. (au pluriel comme au singulier mais on admet pp. pour pages au pluriel). La note se termine par un point. Exemple : BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 3e éd., Paris, Armand Colin, 1976, t. 2, p. 19.

Pour la référence à un ouvrage collectif ou article de revue ou de journal : exemples :

Dans un ouvrage collectif : CLEMESSY Nelly, "Emilia Pardo Bazán et les littératures étrangères", *Nationalisme et cosmopolitisme dans les littératures ibériques au XIXe siècle*, Université de Lille III, Editions Universitaires, 1975, p. 103-118.

Pour un article : PENOT Jacques, "L'expansion commerciale française au Mexique", *Bulletin Hispanique*, Bordeaux, t. LXXV, Nos 1-2, janvier-juin 1973, p. 169-201.

Utilisation de *op. cit.* (ou *Op. cit.* en début de ligne), *ibid.* (ou *Ibid.*), *idem* (ou *Idem*) : *op. cit.*, veut dire œuvre citée (en latin) et s'utilise pour reprendre une œuvre citée auparavant dans les notes (exemple : BRAUDEL Fernand, *op. cit.*, p. 32.). Si on trouve plusieurs ouvrages du même auteur, on indique le début du titre : BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée...*, *op. cit.*, p. 32. Si, dans le corps du texte, l'auteur est cité, on ne le reprend pas dans la note (*Op. cit.*, p. 32.). Cette règle est valable tout au long du travail.

Quand, par exemple, la note 2 d'une page reprend la même œuvre que dans la note immédiatement précédente (même page ou page précédente), on utilise *Ibid.* (*ibid.*), c'est-à-dire la même œuvre (exemple : *Ibid.*, p. 35.). S'il s'agit de la même œuvre et de la même page = *Idem*.

Pour un article, les règles sont les mêmes, mais, puisqu'il ne s'agit pas d'une œuvre à mettre en italique, on écrit, par exemple : CLEMESSY Nelly, "art. cit.", p. 110 ou "art. cit." seulement si le nom de l'auteur se trouve dans le corps du texte.

On commence souvent une note, en français, par Voir (ou Cf.) = en espagnol Ver ou Véase.

4.4. Présentation des sources et de la Bibliographie

Tout travail de recherche doit être accompagné, à la fin de l'ouvrage (avant les index et les tables) d'une partie consacrée aux sources et à la bibliographie. On ne met dans la bibliographie que les ouvrages et articles utilisés dans le travail de recherche (lus par l'auteur du mémoire ou de la thèse).

Pour une bibliographie importante (surtout pour une thèse), on doit avoir recours à des divisions et subdivisions. On présente toujours d'abord les sources manuscrites, puis les ouvrages imprimés et enfin les articles de revues (on peut ajouter maintenant, encore après, les sites Internet utilisés).

La bibliographie des ouvrages peut être présentée soit globalement et par ordre alphabétique des noms d'auteurs, soit par sections spécialisées dans un ordre alphabétique ou chronologique. Pour les articles, on peut aussi adopter la même méthode.

Le classement alphabétique des auteurs s'établit selon des normes très complexes selon la langue. Voir le Directeur pour plus d'informations.

Pour le classement des œuvres d'un même auteur : le classement est chronologique.

La présentation est la même que pour les notes en bas de pages, mais, dans la bibliographie on met simplement le prénom entre parenthèses (les parenthèses ne sont pas obligatoires). Plusieurs types d'exemples : soit, très simplement : GREVISSE (Maurice), *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980, soit : GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980 soit GREVISSE (Maurice). - *Le Bon usage*. - Paris, Duculot, 1980.

4.5. Index et Table des matières (ou Índice dans les deux cas parfois en espagnol)

(Pour l'index, on trouve Índice de nombres (ou onomástico) et pour table des matières = sumario ou índice general ou de contenido).

L'Index (onomastique, par exemple) doit reprendre tous les noms cités y compris les notes, les appendices et la bibliographie. Selon la recherche, il peut y avoir, en outre, un index des matières. Se renseigner pour faire les index directement par l'ordinateur. Exemple : Durell (Lawrence) : 27, 61, 92n, 143, 145-148, 241 (n = page de la note). Il peut y avoir aussi un índice de ilustraciones ou de láminas (planches).

Si on veut introduire un glossaire, il faut le placer entre la bibliographie et les index.

En France, la table des matières (ou sommaire) se met, en général, à la fin, après la bibliographie et les index, et au début, en Espagne. La table des matières doit indiquer les titres et les pages des parties, divisions et subdivisions du travail. Pour la présentation, prendre un ouvrage scientifique à la BU.

Graduate + Arts

L'institut ARTS met en place, sous la forme d'un dispositif intitulé **Graduate+ ARTS**, des actions à destination des masterant.es et des doctorant.es <https://graduate-plus.fr/>. La **Graduate+ ARTS** propose des formations originales (diplômes universitaires : DU « Arts pour le jeune public : œuvres, enjeux et perspectives », certification « Parlons arts », micro certification « Mentorat », formation doctorale « Le canon sur les planches », École d'hiver) dans le cadre de programmes thématiques qui ont pour objectifs de vous aider à appréhender les grands enjeux artistiques d'aujourd'hui et de demain, résolument adossés aux questions sociétales et scientifiques de notre époque, grâce à une perspective critique et au concours de chercheur.es et d'artistes expérimenté.es.

Afin d'encourager la recherche et de favoriser des parcours internationaux, la Graduate+ ARTS vous propose également des dispositifs d'aide à la mobilité internationale et des bourses de stage long dans des institutions culturelles et artistiques.

Vous trouverez les détails de l'ensemble de ces dispositifs ici : [SFRI - Université Jean Monnet \(univ-st-etienne.fr\)](https://sfri.univ-st-etienne.fr/).

Pour mieux nous connaître, nous vous proposons de vous inscrire à notre *Newsletter* mensuelle en remplissant la demande sur [Newsletter - Université Jean Monnet \(univ-st-etienne.fr\)](https://univ-st-etienne.fr/newsletter).

Vous pouvez également vous abonner à [notre espace Moodle](#).

Pour toute question, vous pouvez écrire à : institut-arts@univ-st-etienne.fr.

